

T. 114 A $\frac{10}{118}$

HISTOIRE
DES
DEUX DERNIERS ROIS
DE LA MAISON DE STUART.

HISTOIRE
DES
DEUX DERNIERS ROIS
DE LA MAISON DE STUART,

PAR CH. J. FOX ;

SUIVIE DE PIÈCES ORIGINALES ET JUSTIFICATIVES ;

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS,

AUQUEL ON A JOINT UNE NOTICE SUR LA VIE DE L'AUTEUR.

TOME SECOND.

2
—



PARIS,

Chez GIGUET et MICHAUD, rue des Bons-Enfants,
n° 34 ;

Et chez H. NICOLLE, rue de Seine, n° 12.

DE L'IMPRIMERIE DE MAME FRÈRES.

1809.



CORRESPONDANCE
ENTRE
LOUIS XIV
ET
M. DE BARILLON.

Monsieur de Barillon au roi.

7 décembre 1684, à Londres.

J'AI reçu la dépêche de votre majesté, du premier décembre. J'ai commencé à exécuter l'ordre que votre majesté me donne à l'égard de milord Halifax. Il s'est passé ici depuis peu une affaire qui a déjà donné occasion à monsieur le duc d'York, et aux autres ministres, de travailler à le décréditer entièrement avec quelque espérance d'en venir à bout.

Le roi d'Angleterre a donné le gouvernement de la Nouvelle Angleterre au colonel Kerque, qui étoit auparavant gouverneur de Tanger. Il y avoit eu devant une compagnie établie par des lettres-patentes du roi Jacques, qui gouvernoit, avec une autorité presque souveraine et indépendante, les pays compris sous le gouvernement de la Nouvelle Angleterre. Les privilèges de cette compagnie ont été cassés au banc royal, et sa majesté britannique

est rentrée dans le pouvoir de donner une nouvelle forme au gouvernement et d'établir de nouvelles lois, sous lesquelles les habitants de ce pays doivent vivre à l'avenir ; cela a donné lieu à une délibération dans le conseil secret. La question a été traitée à fond , si l'on y introduiroit le même gouvernement qui est établi en Angleterre, ou si l'on assujettiroit ceux qui vivent dans ces pays-là aux ordres d'un gouverneur et d'un conseil, qui auroient en leurs mains toute l'autorité, sans être obligés à garder d'autres règles que celles qui leur seroient prescrites d'ici. Milord Halifax a pris le parti de soutenir avec véhémence qu'il n'y avoit point lieu de douter que les mêmes lois sous lesquelles on vit en Angleterre ne dussent être établies en un pays composé d'Anglais. Il s'est fort étendu sur cela, et n'a omis aucune des raisons par lesquelles on peut prouver qu'un gouvernement absolu n'est ni si heureux, ni si assuré que celui qui est tempéré par les lois, et qui donne des bornes à l'autorité du prince. Il a exagéré les inconvénients du pouvoir souverain, et s'est déclaré nettement qu'il ne pouvoit pas s'accommoder de vivre sous un roi qui auroit en son pouvoir de prendre, quand il lui plairoit, l'argent qu'il a dans sa poche. Ce discours fut combattu fortement par tous les autres ministres, et, sans entrer dans la question si une forme de gouvernement en général est meilleure que l'autre, ils soutinrent que sa majesté britannique pouvoit et devoit gouverner des pays si éloignés de l'Angleterre en la manière qui lui paroîtroit la plus convenable pour maintenir le pays en l'état auquel il est, et pour en augmenter encore les forces et la richesse. Pour cela il fut résolu

qu'on n'assujettiroit point le gouverneur et le conseil à faire des assemblées de tout le pays, pour faire des impositions, et régler les autres matières importantes, mais que le gouverneur et le conseil feroient ce qu'ils jugeroient à propos, sans en rendre compte qu'à sa majesté britannique. Cette affaire n'est peut-être pas en elle-même fort importante ; mais le duc d'York s'en est servi pour faire connoître au roi d'Angleterre combien il y a d'inconvénients de laisser dans le secret de ses affaires un homme aussi opposé aux intérêts de la royauté qu'est milord Halifax. Madame de Portsmouth a le même dessein, et milord Sunderland pouvoit ne rien désirer avec plus d'ardeur. Ils croient l'un et l'autre y pouvoir réussir avec un peu de temps.

Monsieur le duc d'York m'a dit en confiance que le roi son frère avoit résolu de l'envoyer au printemps faire un voyage de trois semaines en Écosse, pour y tenir une assemblée de parlement, sans lequel on ne peut confisquer les biens de ceux qui sont déclarés rebelles ; que ce sera à peu près pendant que la cour demeurera à Neumarquet ; que cependant il a cru m'en devoir avertir de bonne heure, sachant bien que ses ennemis tâcheroient de donner à ce voyage un air de disgrâce, quoique dans le fond ce soit une nouvelle marque de confiance et d'amitié du roi son frère pour lui. Le marquis de Huntley, chef de la maison de Gourdon, a été fait duc, et le marquis de Winsbery aussi ; ce dernier est de la maison de Douglas, et grand trésorier d'Écosse. Ce n'est pas une chose de petite conséquence que le marquis de Huntley, qui est catholique, soit fait duc.

Le roi à monsieur de Barillon.

Versailles , 13 décembre 1684.

LES raisonnements du sieur Halifax sur la manière de gouverner la Nouvelle Angleterre ne méritent guère la confiance que le roi d'Angleterre a en lui, et je ne suis pas surpris d'apprendre que le duc d'York en ait bien fait remarquer les conséquences au roi son frère. J'ai lieu de croire aussi que ce que ce prince doit faire en Écosse n'apportera aucun changement à l'état présent des affaires d'Angleterre, et je suis bien aise de (*savoir*) que ce soit plutôt une marque de la confiance du roi son frère, qu'un dessein de l'éloigner de ses conseils.

Londres, 21 décembre 1684.

BARILLON rapporte que la duchesse de P. lui a dit que le roi attendoit qu'Halifax lui fournît quelque nouveau prétexte pour le renvoyer ; mais qu'il avoit représenté à la duchesse et à son parti le danger qu'il y avoit à différer. Le parti ne paroissoit pas craindre qu'Halifax changeât de conduite et pût regagner la confiance du roi.

Monsieur de Barillon au roi.

25 decembre 1684, à Londres.

LE roi d'Angleterre me paroît aussi mal satisfait que jamais de la conduite du prince d'Orange. Monsieur Zitters lui a donné une lettre de sa part, par laquelle il l'assure, en termes généraux, qu'il s'estime bien malheureux d'avoir perdu ses bonnes graces, sachant bien n'avoir rien fait qui dût lui déplaire. Monsieur Zitters a ajouté à cela que monsieur le prince d'Orange étoit fort affligé que ses ennemis eussent eu le crédit de le mettre aussi mal qu'il est dans l'esprit de sa majesté britannique, sans qu'il se puisse reprocher d'avoir rien fait qu'il sût être opposé à sa volonté ou à ses intentions. Le roi d'Angleterre m'a fait entendre que sa réponse à monsieur Zitters a été, que monsieur le prince d'Orange se moquoit de lui, aussi-bien que de monsieur Zitters, en le chargeant de dire des choses qu'il sait n'avoir aucun fondement; que monsieur le prince d'Orange n'avoit point d'ennemis dans sa cour qui eussent pris soin de lui nuire, mais que lui-même avoit fait tout ce qu'il falloit pour cela, s'étant conduit d'une manière fort opposée à ce qu'il devoit, tant à l'égard des affaires générales, qu'à l'égard de monsieur le duc de Montmouth, et des autres factieux. M. Zitters a essayé d'excuser ce que

monsieur le prince d'Orange a fait à l'égard de monsieur le duc de Montmouth ; sa majesté britannique s'en est moquée , et lui a dit que monsieur le prince d'Orange étoit plus habile que personne , puisqu'il savoit si bien ménager un homme dont les desseins ne pouvoient aller qu'à établir une république en Angleterre , ou à soutenir des prétentions chimériques , et qui ne peuvent réussir sans la ruine de M. le prince d'Orange lui-même. L'intention du roi d'Angleterre étoit , à ce que j'en puis juger , de couper encore plus court l'entretien avec monsieur Zitters ; mais cela répugne à son humeur. Monsieur le duc d'York a parlé fort décidivement à monsieur Zitters , et ne lui a pas donné lieu de défendre la conduite de monsieur le prince d'Orange. Monsieur Zitters a dit à milord Sunderland que monsieur le prince d'Orange vouloit faire tout ce qui étoit en son pouvoir pour rentrer dans les bonnes grâces du roi d'Angleterre et de monsieur le duc d'York ; qu'il falloit seulement lui faire connoître ce qu'il devoit faire pour cela : milord Sunderland répondit que ce n'étoit pas d'ici qu'il devoit attendre des instructions , et qu'il savoit assez ce qui avoit pu déplaire au roi d'Angleterre dans sa conduite , pour y apporter du changement , s'il en avoit euvic.

J'ai su de monsieur le duc d'York , qu'en parlant de tout cela avec le roi d'Angleterre et ses ministres les plus confidens , milord Sunderland avoit dit qu'il est de la dignité et de l'intérêt de sa majesté britannique de laisser monsieur le prince d'Orange prendre de lui-même le parti qu'il jugera à propos , sans lui rien prescrire , ni même témoigner qu'on attende rien de lui ; qu'après

avoir, pendant trois ans , fait tout ce qui étoit en son pouvoir contre les intérêts et les desseins du roi d'Angleterre, il ne devoit pas croire que ce qu'il a fait fût réparé par des compliments; qu'on ne peut marquer à présent en quoi il pourroit prouver sa bonne volonté et son zèle; qu'il faut peut-être beaucoup de temps pour en trouver les occasions; et que tout ce qu'il peut espérer est que le roi d'Angleterre veuille bien considérer quelle sera sa conduite à l'avenir; que cependant on ne sauroit parler trop peu et trop décidément à monsieur Zitters sur une telle matière. Ce sentiment a été approuvé de sa majesté britannique, et il a été résolu qu'on n'écouteroit pas seulement monsieur Zitters, s'il vouloit en parler encore.

On parle fort ici depuis deux jours de la sédition arrivée à Bruxelles, et de la manière dont elle a été apaisée par le marquis de Grave, c'est-à-dire en cédant entièrement au peuple. Le roi d'Angleterre en a parlé comme d'un exemple de très pernicieuse conséquence, et qui porteroit indubitablement les autres villes des Pays-Bas à faire la même chose, voyant qu'elle demeure impunie et récompensée à Bruxelles.

Dépêche de monsieur de Barillon au roi.

LA lettre que je me donne l'honneur d'écrire aujourd'hui à votre majesté est seulement pour lui rendre un compte exact de ce qui s'est passé de plus important à la mort du feu roi d'Angleterre. Sa maladie, qui commença le lundi 12 février au matin, reçut divers changements les jours suivans : quelquefois on le croyoit hors de danger, et ensuite il arrivoit quelque accident qui faisoit juger que son mal étoit mortel. Enfin, le jeudi quinzième février, sur le midi, je fus averti d'un bon endroit qu'il n'y avoit plus d'espérance, et que les médecins ne croyoient pas qu'il dût passer la nuit; j'allai aussitôt après à Whitehall. Monsieur le duc d'York avoit donné ordre aux officiers qui gardoient la porte de l'antichambre de me laisser passer à toute heure; il étoit toujours dans la chambre du roi son frère, et en sortoit de temps en temps pour donner les ordres sur tout ce qui se passoit dans la ville: le bruit se répandoit plusieurs fois par jour que le roi étoit mort. D'abord que je fus arrivé, monsieur le duc d'York me dit: « Les médecins croient que le roi est en extrême danger; je vous prie d'assurer votre maître qu'il aura toujours en moi un serviteur fidèle et reconnoissant. » Je fus jusqu'à cinq heures dans l'antichambre du roi d'Angleterre; monsieur le duc d'York me fit entrer plusieurs fois dans la chambre, et me parloit de ce qui se passoit au dehors,

et des assurances qu'on lui donnoit de tous côtés que tout étoit fort tranquille dans la ville , et qu'il y seroit proclamé roi au moment que le roi son frère seroit mort. Je sortis pendant quelque temps pour aller à l'appartement de madame de Portsmouth ; je la trouvai dans une douleur extrême ; les médecins lui avoient ôté toute sorte d'espérance ; cependant , au lieu de me parler de sa douleur , et de la perte qu'elle étoit sur le point de faire , elle entra dans un petit cabinet , et me dit : « Monsieur l'ambassadeur , je m'en vais vous dire le plus grand secret du monde , et il iroit de ma tête si on le savoit. Le roi d'Angleterre , dans le fond de son cœur , est catholique , mais il est environné des évêques protestants , et personne ne lui dit l'état où il est , ni ne lui parle de Dieu ; je ne puis plus avec bienséance rentrer dans la chambre : outre que la reine y est presque toujours , monsieur le duc d'York songe à ses affaires , et en a trop pour prendre le soin qu'il devoit de la conscience du roi. Allez lui dire que je vous ai conjuré de l'avertir qu'il songe à ce qui se pourra faire pour sauver l'ame du roi : il est le maître dans la chambre ; il peut faire sortir qui il voudra : ne perdez point de temps , car si on diffère tant soit peu , il sera trop tard. »

Je retournai à l'instant trouver monsieur le duc d'York ; je le priai de faire semblant d'aller chez la reine , qui étoit sortie de la chambre du roi , et qu'on venoit de saigner , parcequ'elle s'étoit évanouie : la chambre communique aux deux appartemens ; je le suivis chez la reine , et je lui dis ce que madame de Portsmouth m'avoit dit. Il revint comme d'une profonde léthargie , et me dit : « Vous avez raison ; il n'y a pas de temps à perdre , je hasar-

derai tout plutôt que de ne pas faire mon devoir en cette occasion. » Une heure après, il revint me trouver, sous prétexte encore d'aller chez la reine, et me dit qu'il avoit parlé au roi son frère, et qu'il l'avoit trouvé résolu de ne point prendre la cène que les évêques protestants le pressoient de recevoir; que cela les avoit fort surpris, mais qu'il en demeureroit toujours quelqu'un d'eux dans sa chambre, s'il ne prenoit un prétexte de faire sortir tout le monde, afin de pouvoir parler au roi son frère avec liberté, et le disposer à faire une abjuration formelle de l'hérésie, et à se confesser à un prêtre catholique.

Nous agitâmes divers expédients; monsieur le duc d'York proposa que je demandasse à parler au roi son frère, pour lui dire quelque chose de secret de la part de votre majesté, et qu'on feroit sortir tout le monde. Je m'offris à le faire; mais je lui représentai qu'outre que cela causeroit un grand bruit, il n'y auroit pas d'apparence de me faire demeurer en particulier avec le roi d'Angleterre et lui seul assez long-temps pour ce que nous avions à faire. La pensée vint ensuite à monsieur le duc d'York de faire venir la reine, comme pour dire un dernier adieu au roi, et lui demander pardon si elle lui avoit désobéi en quelque chose; que lui feroit aussi la même cérémonie. Enfin monsieur le duc d'York se résolut de parler au roi son frère devant tout le monde, mais de faire en sorte que personne n'entendroit ce qu'il lui diroit, parceque cela ôteroit tout soupçon, et on croiroit seulement qu'il lui parleroit d'affaires d'état, et de ce qu'il vouloit qui fût fait après sa mort. Ainsi, sans autre plus grande précaution, le duc d'York se pencha à l'o-

reille du roi son frère , après avoir ordonné que personne n'approchât. J'étois dans la chambre , et plus de vingt personnes à la porte , qui étoit ouverte ; on n'entendoit pas ce que disoit monsieur le duc d'York ; mais le roi d'Angleterre disoit de temps en temps fort haut , *oui, de tout mon cœur* : il faisoit quelquefois répéter monsieur le duc d'York ce qu'il disoit , parcequ'il n'entendoit pas aisément : cela dura près d'un quart d'heure. Monsieur le duc d'York sortit encore comme pour aller chez la reine , et me dit : « Le roi consent que je lui fasse venir un prêtre ; je n'ose faire venir aucun de ceux de la duchesse , ils sont trop connus ; envoyez-en chercher vite ment. » Je lui dis que je le ferois de tout mon cœur , mais que je croyois que l'on perdrait trop de temps , et que je venois de voir tous les prêtres de la reine dans un cabinet proche de sa chambre. Il me dit : « Vous avez raison » ; il aperçut en même temps le comte de Castelmelhor , qui embrassa avec chaleur la proposition que je lui fis , et se chargea de parler à la reine. Il revint à l'instant , et me dit : « Quand je hasarderois ma tête en ceci , je le ferois avec joie ; cependant je ne sais aucun prêtre de la reine qui entende l'anglais , et qui le parle. » Sur cela nous résolûmes d'envoyer chez le résident de Venise chercher un prêtre anglais ; mais parce que le temps pressoit , le comte de Castelmelhor alla où étoient les prêtres de la reine , et y trouva parmi eux un prêtre écossais , nommé Hudelston , qui sauva le roi d'Angleterre après la bataille de Worcester , et qui a été excepté , par acte du parlement , de toutes les lois faites contre les catholiques et contre les prêtres. On lui